



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Patrimoine Rendement Global - FR0007470984

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion du FCP : le fonds a pour objectif au travers de son maître, le compartiment La Française Rendement Global 2028 (Action I C EUR) de la SICAV La Française, d'obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 - code ISIN FR0013286192), en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Objectif de gestion du compartiment maître : l'objectif du compartiment maître, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir sur la période de placement recommandée de 9 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 - code ISIN FR0013286192), en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indice de référence. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

Le FCP Patrimoine Rendement Global investit au minimum 85% de son actif dans son compartiment maître La Française Rendement Global 2028 (catégorie d'action I C EUR) et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement du fonds maître : Fourchette de sensibilité : de 9 à 0 (décroissante dans le temps). La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2029, soit un an au plus par rapport à l'échéance du fonds. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille n'excèdera pas le 31 décembre 2028. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable, autres titres de créances négociables et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) de tous secteurs économiques. Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% en obligations souveraines, en fonction des opportunités de marché. L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs appartenant à l'indice BofAML Global High Yield (HW00) ainsi que d'émetteurs n'appartenant pas à cet indice mais investis en portefeuille, qui répondent aux critères d'investissement du compartiment détaillés ci-après qui sont analysés par La Française Sustainable Investment Research (ci-après « Equipe de Recherche ESG ») de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion). Les émetteurs sont soumis aux mêmes exigences indépendamment de leur appartenance, ou non, à l'indice. L'univers d'investissement des émetteurs publics est construit à partir des Etats membres de l'OCDE et/ou des pays hors OCDE (y compris les pays émergents). À la fin

de ce processus, chaque émetteur privé ou public se voit attribuer un score de zéro (le pire) à 10 (le meilleure). Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion. La part des émetteurs analysés au titre de ces critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille. Ensuite, sont écartés 20% des émetteurs privés et 20% des émetteurs publics dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial couvert. L'Equipe de Recherche ESG est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs. Le risque de change des titres non libellés en EUR est systématiquement couvert. Les émissions (ou à défaut les émetteurs) sont Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou émissions High Yield (à caractère spéculatif) (notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres sans notation n'est pas autorisé. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sont utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les marchés à terme de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture uniquement sur les marchés de change à terme : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent, CDS sur indice), Non Deliverable Forward. Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS) dans la limite de 25% de l'actif net. Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément AMF.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2028. Les souscripteurs sont informés que leur principal intérêt est de conserver leur investissement jusqu'au 31 décembre 2028 afin de pouvoir bénéficier dans les meilleures conditions du rendement actuariel proposé par le fonds.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 10h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Le fonds sera fermé à la souscription le 31 mars 2023 après 11 heures. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre d'actions, sur la même valeur liquidative et par un même actionnaire pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète, au travers du fonds maître, des investissements ou techniques d'investissements dans des produits de taux, notamment obligations convertibles, du secteur privé ou public et dans des produits actions. Il reflète également le risque de dispersion des résultats de gestion autour de leur tendance moyenne, la volatilité du fonds étant de 13% maximum. Ces variations peuvent engendrer des baisses comme des hausses assez significatives de valeurs liquidatives. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures.
- Risque de change : risque de baisse des investissements par rapport à la devise de référence du portefeuille en Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur ou du défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Les modalités de souscription et de rachat du fonds maître sont exposés dans le prospectus du fonds maître.

## 📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,11 % (*)

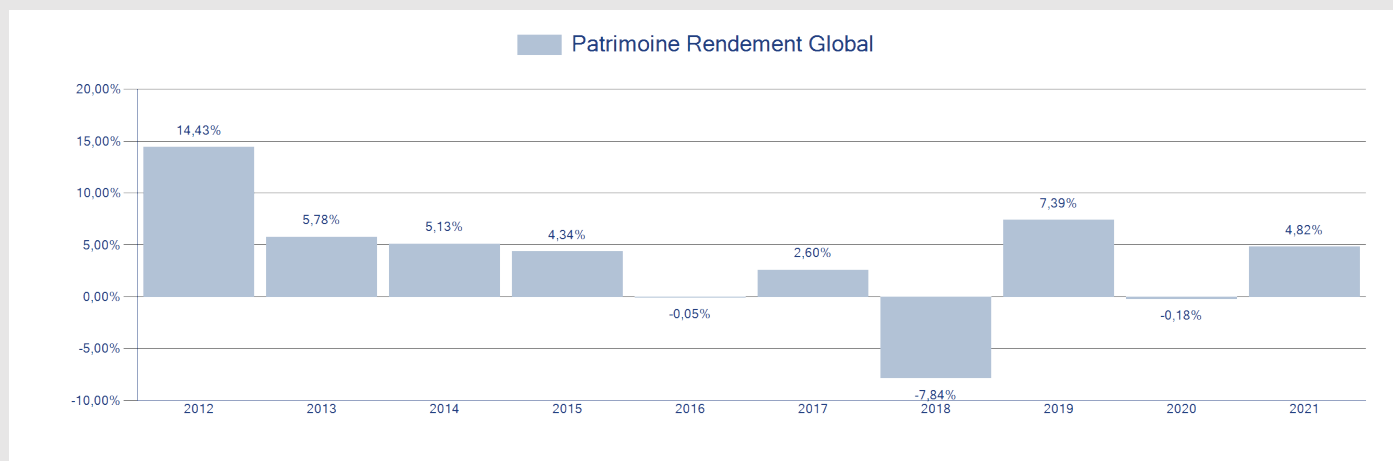
(\*) Ce chiffre correspond aux estimations de l'exercice en cours.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## 📍 PERFORMANCES PASSES



L'indicateur de référence du Fonds Maître Oddo Convertibles était le ECI zone euro calculé coupons nets réinvestis jusqu'au 31/01/2014. A compter de cette date, l'indicateur de référence est le UBS Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR).

01/08/2014 : changement de fonds maître LFP Convertibles Dynamique au lieu de Oddo Convertibles, changement d'indice de référence l'Exane ECI Europe coupons inclus au lieu de l'UBS Europe Focus Hedged Convertibles Bond Index (EUR).

13/01/2022 : changement de fonds maître. Le compartiment La Française Rendement Global 2028 devient l'OPC maître du fonds. Par ailleurs, le FCP sera désormais dénommé La Française Rendement Global 2028. A compter de cette date, le FCP n'aura plus d'indice de référence.

**FCP créé le :** 03/10/1994

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## 📍 INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** BNP Paribas Securities Services

**Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maître et nourricier :** disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : [contact-valeursmobilières@la-francaise.com](mailto:contact-valeursmobilières@la-francaise.com) ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

**Valeur liquidative et autres informations pratiques :** locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

**Autres catégories de parts :** Néant

**Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou dans le prospectus).

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/01/2022